



ACCUEIL DE LOISIRS. CHOISY-AU-BAC. VACANCES SCOLAIRES 2020-2021

L'Accueil de loisirs de Choisy au bac accueille durant les vacances scolaires les enfants de 3 à 11 ans du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. Il faut obligatoirement réserver pour la semaine entière mais il est possible de venir soit le matin, soit l'après-midi, soit toute la journée avec repas le midi, soit toute la journée sans le repas et soit le matin avec le repas (départ 13h30-14h)

8h00-10h30 : Arrivée échelonnée du matin-----12h00 précises : Départ ou Repas sur place
13h30-14h00 : Arrivée échelonnée de l'après-midi OU départ échelonné-----17h30-17h55(dernier délais):
Départ des enfants. 18h00 précises : Fermeture des portes.

MODALITES INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS DE PRESENCES

– Si votre enfant a fréquenté l'accueil de loisirs (périscolaire, mercredis et/ou vacances scolaires depuis LE 1er SEPTEMBRE 2020, son dossier est déjà fait, il faudra réserver ces jours de présence durant les dates de permanence d'inscription. Au vu des circonstances sanitaires, ces réservations se feront à distance, la fiche de réservation vous sera envoyée par mail aux périodes de permanence, les délais de réservation seront impérativement à respecter. **(Voir tableau ci-dessous)**

– Sinon, il faut télécharger en ligne le dossier d'inscription ou nous en faire la demande par mail à choisyaubac@wanadoo.fr. Puis le remplir et le rendre complet en le déposant dans notre boîte aux lettres ou en l'envoyant par mail.

Une fois ce dossier rendu **complet**, (c'est-à-dire, fiche de renseignements +fiche sanitaire + assurance +copie imposition pour les vacances d'octobre fournir la 2019 et la 2020), nous vous adresserons la fiche de réservation qu'il faudra impérativement nous retourner en respectant les périodes de permanences **(Voir tableau ci-dessous)**

ATTENTION TOUTE RESERVATION EST IMPERATIVEMENT EN SEMAINE ENTIERE

Si vous aviez la moindre difficulté pour procéder ainsi, envoyez-nous un mail expliquant vos difficultés afin que nous échangions ensemble pour trouver une solution adaptée (possibilité de vous recevoir aux dates ci-dessous mais uniquement sur rendez-vous les lundis et jeudis de 17h30 à 18h15)

**les places sont limitées à la capacité d'accueil des locaux, les Cosaciens sont prioritaires puis les enfants scolarisés sur notre commune. Les inscriptions extérieures sont validées selon les places restantes et seront enregistrées dans l'ordre des retours des fiches de réservation. Au-delà des dates d'inscription, l'organisation et l'encadrement étant établis en conséquence de nos chiffres déclarés, il n'y aura plus d'inscriptions possibles.

Nous vous invitons à bien respecter les délais du tableau ci-joint. Merci de votre compréhension.

